



## ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES GRUES À TOUR EN CABINE ET AU SOL



Durée  
**3 jours**



Date début prochaine  
session  
**sur inscription**



Nb places dispo.  
/



Langue  
/



### LIEU DE LA FORMATION

IFSB ou sur le site de votre société  
**Référence** : E3101

**Formateurs** : Les formateurs de l'IFSB.

**Effectif max** : 2 participants

**Quand** : Suivant planning et sur  
demande

**Rythme** : Journée

**Langue** : FR;DE

**Cible** : Salaries des entreprises de la  
construction

**Tarif** : 1.500,00 € HTVA



### ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL  
DU BATIMENT SA.

## **PUBLIC CIBLÉ**

Salarié des entreprises de construction utilisant des grues à tour conduite en cabine et radiocommandées.

## **OBJECTIF**

Être capable de conduire les grues à tour commande au sol et cabine en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association d'Assurance Accident (AAA).

## **CONTENU DE LA FORMATION**

Théorie:

- Réglementation
- Technologie et caractéristiques des grues à tour
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation, de conduite et de stabilité
- Les risques lors de l'utilisation de la grue
- Plaque de charge (abaque)
- Techniques d'élingage et accessoires de levage
- Signaux conventionnels (geste de commandement)

Pratique:

- Prise de poste
- Adéquation de la grue
- Familiarisation au poste de conduite
- Maîtrise du balancement
- Elingage de charges et accessoires de levage
- Conduite et manipulation sol/cabine
- Fin de poste

## **PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION**

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- Un certificat médical stipulant la permission de conduire un engin de la catégorie A.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document, au profil de votre salarié via votre compte en ligne avant que la formation ne commence, sinon il ne sera pas admis en formation.

- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.

## **PÉDAGOGIE**

La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique dans la conduite des grues à tour.

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique. En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.

Une remise à niveau périodique pour ce type d'engin est exigée tous les 5 ans.